



Déclaration liminaire CTA du 19 janvier 2022

Comme nous vous l'avons dit lors du CTA du 12 janvier, les relations entre les personnels que nous représentons et notre ministre sont de plus en plus tendues et ce ne sont pas les dernières révélations du journal Médiapart concernant le lieu dans lequel se trouvait M. Blanquer pour communiquer son protocole sanitaire pour la rentrée de janvier qui vont apaiser les choses.

Toute l'éducation nationale en a assez d'être ainsi méprisée par le représentant de ce gouvernement qui n'a de cesse d'abimer pour ne pas dire plus le service public d'éducation et ses personnels.

D'ailleurs malgré les premières réponses bien incomplètes du premier ministre à nos revendications, les personnels seront encore dans l'action demain pour réclamer des moyens qui permettent aux élèves et personnels de voir leurs conditions de travail s'améliorer. C'est un plan de sauvetage dont nous avons besoin.

Nous avons aussi un contentieux bien lourd au sujet des salaires puisque le gel du point d'indice depuis plus de 10 ans n'est plus acceptable. Nous serons en grève et en manifestation le 27 janvier pour réclamer le dégel du point d'indice et une augmentation des salaires qui doit passer par une progression d'au moins 60 points d'indice à chaque niveau de la grille indiciaire pour seulement essayer de rattraper le retard accumulé.

L'ordre du jour du CTA d'aujourd'hui montre s'il en était besoin les nouvelles dégradations que nous allons encore subir dans les classes. Pourtant la situation quand on regarde attentivement vos documents est déjà lamentable. Que ce soit dans le premier degré comme dans le second degré tous les indicateurs sont dans le rouge, le début de rattrapage que notre académie avait obtenu au début des années 2000 a fondu comme neige au soleil et nous sommes à nouveau dans le bas du classement pour les conditions de travail des personnels et

des élèves. Il y a donc urgence à obtenir un plan de sauvetage pour notre académie.

Avant de rentrer de façon active dans la préparation de rentrée, nous souhaitons que vous rappeliez à l'ensemble des chefs d'établissement qu'avant de proposer au conseil d'administration des ouvertures ou des fermetures de postes il convient de demander l'avis du CA sur l'utilisation des moyens. En clair il s'agit d'émettre un vote sur le Tableau de Répartition des Moyens par Disciplines. L'idée de simples colorations n'est pas acceptable, ni recevable car c'est bien la ventilation des moyens par discipline qui va entraîner des ouvertures ou des fermetures de postes.

Enfin, nous souhaitons aujourd'hui vous questionner sur une pratique qui semble se reproduire dans le département du Var lors des mouvements de grève des personnels. Nous sommes plus que surpris par le dernier écrit de votre directeur académique de l'éducation nationale dans le département du Var qui autorise la mise en place d'un enseignement en distanciel juste un jour de grève et qui oublie de rappeler que dans les collèges et les lycées c'est bien l'accueil de tous les élèves qui le souhaitent qui doit être assuré et pas seulement les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Nous vous demandons solennellement de faire cesser de telles pratiques dans cette partie du territoire académique.

Nous pensions que vous feriez un point sur la situation sanitaire en préambule de ce CTA ou en question diverse. Par contre nous souhaitons avoir un point de situation sur plusieurs aspects : nombres de cas de covid chez les personnels et les élèves, distribution des masques chirurgicaux, état du recrutement pour les remplacements des enseignants, recrutement des AED, des aides de direction dans le 1^{er} degré.